



Arnaque sur boutique internet

Par **olivier**, le **29/03/2013** à **20:25**

Bonjour,

j'ai acheté du matériel sur un site web il y a plus d'un mois, pour une valeur de 250€. le site est (était) go1bike.fr

j'ai pu m'inscrire sur ce site et passer commande en 2min, paiement par CB accepté bien évidemment, et marchandise devant être livrée sous 10 jours. Au bout de 15 jours, j'envoie un mail pour avoir des infos sur ma commande non reçue... et aucune réponse. j'ai envoyé au total 4 mails sans aucune réponse, j'ai alors envoyé un courrier recommandé, et sans réponse.

visiblement ce marchand n'existe plus car depuis quelques jours il a mis son site hors ligne.

je trouve absolument inadmissible de laisser un acheteur sans réponse, même si le vendeur a des soucis et doit fermer boutique, il doit rembourser.

je ne sais pas quoi faire face à cette situation, même si cette somme ne me mets pas dans le besoin (heureusement, de nos jours ce n'est pas le cas de tous) mais c'est un principe.

que puis-je faire face à ce vendeur muet?

merci d'avance pour vos réponses.

Par **nohky**, le **25/04/2013** à **10:27**

bonjour,

si la société a déposé le bilan, vous êtes un créancier non prioritaire, et ne recevrez probablement jamais rien.

Sinon, vous pourriez aller en justice contre la société.